

## 4. ÉTAT DES ZONES NATURELLES INTACTES AU CANADA

---

Le Canada a tout juste 125 ans, mais au cours de cette période relativement courte, les Canadiens ont eu un impact très marqué sur une énorme superficie en raison de l'exploitation forestière, du harnachement des voies d'eau, du drainage des marécages, de la culture des Prairies, de vastes projets routiers, d'implantations urbaines ainsi que de la pollution de l'air, de la terre et de l'eau. Même si nous ne sommes que 28 millions de Canadiens, la technologie qui nous donne un des plus hauts niveaux de vie sur la terre a accentué de façon dramatique les effets que nous avons sur les terres. D'énormes pelles excavatrices transforment les montagnes en mines à ciel ouvert, des ébouteuses et des abatteuses-empileuses peuvent couper 30 hectares de forêts par jour; d'énormes bulldozers peuvent construire des routes même dans les terrains les plus difficiles. Il n'est pas surprenant que ce soit au cours des 50 dernières années, c'est-à-dire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, que l'essentiel du territoire canadien ait été aménagé. C'est pour cette raison qu'il faut de toute urgence achever notre réseau de zones sauvages au cours des quelques prochaines années. La discussion qui suit résume les effets que le développement a eus sur diverses zones du territoire canadien.

### LES PAYSAGES FORESTIERS

Le Canada a 4 533 000 km<sup>2</sup> de terres boisées. Seulement un peu plus de la moitié de cette superficie (2 440 000 km<sup>2</sup>) est classée "forêt commerciale". Ce sont ces peuplements qui intéressent le plus l'industrie parce qu'il s'agit des sites de croissance les plus productifs et qu'il s'agit de sites économiquement exploitables. Ces territoires représentent également certains des plus riches habitats écologiques forestiers du Canada.

À ce jour, il n'y a que 3,8 p. 100 des «forêts productives» du Canada à être protégées dans des parcs nationaux ou provinciaux et, même parmi celles-ci, certains territoires pourraient à l'avenir faire l'objet d'une exploitation (par exemple dans certains parcs provinciaux du Manitoba et dans le parc Algonquin en Ontario). En 1990, environ 10 000 km<sup>2</sup> de forêts étaient exploités au Canada. Par opposition, pratiquement aucun nouveau territoire n'a été protégé dans les zones de forêts productives au cours de cette année, bien que nombre de ces types de forêts ne soient pas représentés de façon adéquate dans le réseau de zones sauvages. En 1991-92, sur près de 100 000 km<sup>2</sup> de territoires protégés, moins de 1 p. 100 (1 000 km<sup>2</sup>) étaient constitués de forêts productives, et la superficie protégée était concentrée de façon presque exclusive sur un seul site en Colombie-Britannique.

En fait, la plupart des territoires forestiers productifs du Canada ne peuvent être désignés zones sauvages, car ils sont déjà réclamés par l'industrie forestière au moyen de toute une gamme d'ententes ou de baux avec les gouvernements. Exclusion faite des territoires, les provinces comptent 3 645 000 km<sup>2</sup> de terres forestières (productives et non productives). On estime qu'au moins 1 447 550 km<sup>2</sup> de terres forestières, ou près de 32 p. 100 des forêts canadiennes, ont été attribués à des compagnies forestières et que la plupart de ces terres sont constituées de territoires forestiers productifs. Ainsi, on estime que 65 p. 100 de la forêt